

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Ordonnances rendues en matière de société (R) - Dépôt le 15/07/2024 - 30769 - 2018 B 01529 - 337 643 795 - CYBERGUN



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
NANTERRE

**Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2024005460**

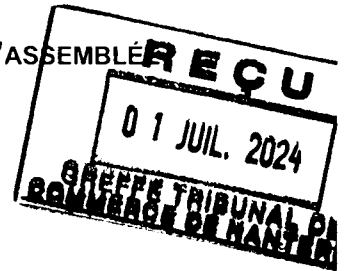
Dépôt n° : 2024/30769

Le: 15 juillet 2024

2240660

À Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Nanterre

REQUÊTE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DÉLAI DE RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE
CHARGÉE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE



M. Hugo Brugière,

agissant en sa qualité de président de la société HBR Investment Group, société par actions simplifiée au capital de 400.000 euros, dont le siège est situé 40, boulevard Henri-Sellier à Suresnes (92150), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 812 878 692,

agissant elle-même en sa qualité de président de la société Cybergun Développement, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège est situé 40, boulevard Henri-Sellier à Suresnes (92150), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 948 838 651,

agissant elle-même en sa qualité de gérant de la société **Cybergun**, société en commandite par actions au capital de 109.062,663 euros, dont le siège est situé 40, boulevard Henri-Sellier à Suresnes (92150), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 337 643 795 (la « **Société** » ou la « **Requérante** »),

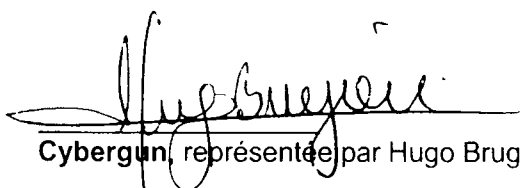
a l'honneur de vous exposer :

- que, conformément à l'article 24 de ses statuts, la Société a clôturé son dernier exercice le 31 décembre 2023 ;
- que, conformément à l'article L225-100 du code de commerce, l'assemblée générale ordinaire chargée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 devrait se réunir au plus tard le 30 juin 2024 ;
- qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a réalisé plusieurs opérations complexes et structurantes, et notamment la mise en place d'une fiducie-gestion et l'approfondissement de l'adossement à la société Verney-Carron dans le cadre du plan de sauvegarde arrêté au profit de cette dernière par le Tribunal de commerce de Saint-Etienne ;
- que depuis la clôture de l'exercice 2023, la Société a notamment mis en place un nouveau financement obligataire et engagé un processus de cession d'une partie substantielle de ses activités ;
- que ces différentes opérations ont donné lieu à des questions comptables complexes et, par suite, à des échanges approfondis avec les commissaires aux comptes de la Société, empêchant ainsi la Société d'établir et d'arrêter des comptes sociaux et consolidés dans les délais légaux et réglementaires

Qu'en conséquence :

La Requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 31 octobre 2024 le délai de réunion de l'assemblée générale des actionnaires de la Société chargée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Fait à Suresnes le 27 juin 2024 en deux (2) exemplaires.


Cybergun, représentée par Hugo Brugière

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

LE PRESIDENT

Requête n° 2024005460

Affaire : SCA CYBERGUN

ORDONNANCE

Nous, M. Lionel JOURDAIN, agissant par délégation de Mme Catherine Drévilion, président du tribunal,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les articles L. 223-26 et L. 241-5 du code de commerce (SARL),

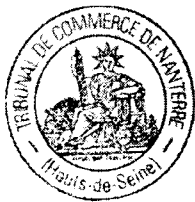
Vu les articles L. 225-100 et R. 225-64 du code de commerce (SA),

Vu l'article L. 225-100 1^{er} alinéa du code de commerce (SAS),

Prorogons jusqu'au **31 octobre 2024** le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au **31 décembre 2023** de la société requérante **SCA CYBERGUN 40 BOULEVARD HENRI SELLIER 92150 SURESNES (RCS NANTERRE 337643795)**.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

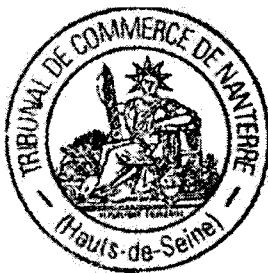
Fait à Nanterre, le (Date de la signature électronique par le Juge)



EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente décision

Le Greffier



N° de rôle	2024O05460
Nom du dossier	SCA CYBERGUN
Délivrée le	15/07/2024

Deuxième et dernière page.